

Fraternité du Le Bon Larron

CHARTRE de la FRATERNITE "BON LARRON"

"L'Esprit du Seigneur est sur moi parce qu'il m'a oint. Il m'a envoyé pour porter la bonne nouvelle aux malheureux, pour annoncer aux captifs la délivrance " (Lc 4,18)

Entrant pour la première fois dans la prison de Bois d'Arcy, le Père Yves Aubry a entendu résonner en lui-même ces mots: "Tu annonceras ma Parole à temps et à contre temps". Ces mots sont à la base de la mission de la Fraternité du "Bon Larron".

1- OBJECTIFS de la FRATERNITE:

- **ANNONCER LA PAROLE DU SEIGNEUR A TEMPS ET A CONTRE TEMPS**
(2° Epître de Paul à Timothée Ch. 4, v.2)

- toujours, à tous, quoi qu'il arrive.
- à temps, c'est à dire. à ceux qui la demandent
- à contretemps, c'est à dire à ceux qui ne la demandent pas.

dans le respect et l'amour de ceux à qui l'on s'adresse.

C'est ainsi que St Augustin commentait cette parole de St Paul. De même, Jean Paul II souligne cette attitude généreuse et fervente de l'apôtre dans sa lettre apostolique: "Tertio Millennio Adveniente" (n°7): "En Jésus Christ, Dieu ne parle pas seulement à l'homme, Il le recherche. L'incarnation du fils de Dieu en témoigne : **Dieu recherche l'homme**". Le disciple n'est pas au dessus du maître; lui aussi doit le chercher et pas seulement l'attendre.

- **ANNONCER CETTE PAROLE DE TELLE FAÇON QUE**

les détenus découvrent , de manière persuasive et vibrante, la proposition d'amour, de tendresse et de pardon du Christ Ressuscité, et qu'ainsi avec l'aide et l'accompagnement de leurs frères chrétiens, ils accueillent cette découverte dans leur être profond.

- **ACOMPAGNER EN CHAQUE DETENU L'ECLOSION ET LE DEVELOPPEMENT DE CETTE PAROLE AFIN QU'**

- il commence à y répondre dans leur vie concrète de détenu;
- et qu'ainsi, vivant de cet Amour créateur, il soit reconstruit progressivement, et devienne de plus en plus capables d'utiliser les divers moyens de réinsertion tant humains que spirituels, grâce à leurs forces retrouvées par obéissance aimante au Christ. (évangile -le Paralyté : Jésus lui dit d'abord : « tes péchés sont pardonnés »).

- **ANNONCER AUSSI CETTE PAROLE A TOUT LE PEUPLE CHRETIEN DE TELLE SORTE QUE**

le nombre de ceux qui se sentiront appelés à annoncer la parole de Dieu aux détenus et à se mettre à leur service se multiplie.

Tout cela vécu comme membre de la "Fraternité du Bon Larron" collaborant avec l'aumônerie générale des prisons et les aumôneries locales. La Fraternité "Bon Larron" veillera aussi à travailler avec les autres mouvements oeuvrant pour les détenus et les détenus libérés.

Cette Parole, ainsi annoncée, doit permettre aux détenus et sortis de prison de faire la découverte et l'accueil de:

L'Amour de Dieu : Bien souvent cette parole vient éclairer et guérir les blessures affectives.

L'Assurance du pardon : par l'expérience que les détenus et les sortis de prison font de la miséricorde, comme unique sentiment de Dieu à leur égard.

Une nouvelle Espérance : sous la découverte de Dieu Amour et Miséricorde, sa vie terrestre si dure soit elle humainement, prend tout son sens.

| |
|---|
| <p>Tout cela pour commencer une nouvelle vie, en compagnonnage avec le Christ, que le détenu a découvert comme : Amour, Lumière et Force</p> |
|---|

2- MOYENS POUR CREER ET DEVELOPPER DES DELEGATIONS REGIONALES "BON LARRON".

La Fraternité du Bon Larron est une fondation du Père Y.Aubry, qui a cherché à répondre à l'appel de l'Esprit. A ce titre la prière, sous toutes ses formes doit jouer un rôle fondamental: prière personnelle, prière de groupe....

réaliser cette mission, de personnes sympathisantes avec l'esprit du Bon Larron et désireuses de participer à son action et à son extension.

Le délégué régional a trois fonctions essentielles:

- 1) CREATION de la Fraternité régionale**
- 2) ANIMATION de celle ci**
- 3) LIEN AVEC L'EGLISE ET LES AUTORITES CIVILES DE SA REGION**

1) Fonction Création de la Fraternité Régionale

BL 1

La prière qu'elle soit individuelle ou en groupe est un moyen divin et privilégié du Bon Larron. "Demandez et vous recevrez" nous dit l'Écriture. Si l'on souhaite que la Parole de Dieu puisse être annoncée dans les prisons et reçue par les détenus, il faut en demander la grâce au Seigneur.

Ainsi dès la création le délégué régional et son équipe prieront individuellement et en groupe pour les détenus, la création du bureau régional, les victimes et leurs familles.

Le délégué régional pourra créer un groupe spécifique : "Bon Larron". Mais il pourra aussi rejoindre un groupe de prière déjà constitué sur le secteur et de temps en temps se réunir entre eux en groupe de prière Bon Larron.

Ce groupe de prière sera un lieu fraternel où l'on partagera les grâces, les appels de l'Esprit, les joies et les difficultés.

- Lorsque ce groupe de prière sera effectif, la mise en place d'une fraternité Bon Larron régionale pourra suivre, en liaison avec le bureau national.

2) Fonction Animation

1- Animation du groupe de Prière

*** Stimuler la vie du groupe de prière.**

Le délégué régional ne sera pas en charge du groupe de prière. Le responsable sera choisi parmi les membres du groupe en accord avec le délégué régional. Il veillera à y inviter de façon habituelle ou occasionnelle, prêtres, diacres ou même ce qui serait idéal l'aumônier de la Prison locale. Le clergé se trouvera ainsi sensibilisé au monde carcéral et on assurera ainsi un lien plus étroit avec l'Église locale.

Des témoignages récents de conversions, des articles de presse en lien avec l'action du "Bon Larron", des enseignements personnels... peuvent avoir leur place dans le groupe de prière.

On y accueillera des ex-détenus comme y ayant les premières places. Cette participation leur permettra de s'attacher toujours plus profondément au Christ et à son Esprit.

*** Inciter les membres** à toujours mieux découvrir et comprendre ce que peut être pour un détenu le monde de la prison, ses répercussions sur son être profond, sa psychologie, sa foi et en conséquence être en mesure de mieux l'aider sur tous ces points et sur celui de sa réinsertion dans la Société qui en dépend.

*** Faire circuler l'information** entre les membres, notamment les dates de procès pour s'unir dans la prière, les déplacements etc...

Diffuser dans sa région les informations utiles

2- Animation de la Fraternité

*** Aider les membres de la Fraternité à créer des liens personnels avec les détenus**

- liens spirituels et amicaux: en étant visiteur, correspondant, auxiliaire d'aumônerie ou autres.
- liens matériels: distribution de vêtements, colis de Noël, livres, cassettes audio et vidéos....

*** Développer une action auprès des familles de détenus:**

- Accueillir les familles *venant visiter leurs détenus en prison* en participant ou en créant des structures d'accueil appropriées et diverses (cela entraîne une réflexion et une recherche constante à tous les échelons sur ce point).
- Proposer aux familles des détenus de participer au groupe de prière dont les membres seront sensibilisés aux souffrances de l'incarcération. Ainsi les familles nourries par la parole et la tendresse de Dieu, pourront soutenir de façon plus efficace leurs membres incarcérés.

*** Etre attentif au plus grand nombre d'anciens détenus**

- à leur personne et à leur famille.
- participer aux actions d'ensemble les concernant.

*** Entretenir des relations amicales avec aumôniers et auxiliaires:**

Il est important d'entretenir des relations amicales avec aumôniers et auxiliaires. Vivons ce contact de telle manière qu'en toute charité profonde l'annonce de la Parole puisse s'étendre et s'intensifier. Restons frères en Jésus même s'il y a des différences d'approche.

*** Courrier**

- Le courrier est un moyen privilégié d'entrer en contact avec des détenus. A travers l'attention qu'on leur porte, c'est un façon de leur faire découvrir l'Amour du Seigneur.
- Que ce courrier soit centralisé ou réparti dans les régions, il reste une des actions principales de la Fraternité "Bon Larron". Chaque responsable doit faire en sorte que le maximum de personnes de la Fraternité "Bon Larron" correspondent avec des détenus.

*** Organiser, dans la mesure du possible, un rassemblement régional annuel:**

C'est un moyen important pour manifester les actions du Seigneur à travers les témoignages qui y sont donnés. Cela montre ainsi l'unité de la Fraternité "Bon Larron".

L'animation de la journée sera faite par les membres de la fraternité locale en association avec l'équipe nationale du "Bon Larron" dans un souci de communion et de support mutuel.

La diffusion de son annonce doit être faite le plus largement possible tant dans les journaux locaux que dans les bulletins paroissiaux.

C) Fonction Communication,

Il faut faire rayonner la Fraternité "Bon Larron" et provoquer un écho régional.

Le délégué régional devra veiller:

*** à maintenir un lien avec l'Eglise locale**

- informer avec tact, régulièrement et chaque fois que l'occasion se présente, l'évêque du lieu des actions du Bon Larron local sur la région.
- proposer aux aumôniers de prisons des aumôniers auxiliaires, si on sent que la situation locale le permet. C'est une affaire de jugement.
- sensibiliser le clergé et les laïcs au monde carcéral à l'occasion des temps forts de la liturgie (Carême, Avent, colis de Noël, carte de Noël ...). A noter la semaine de prière internationale oecuménique pour le prisons du F.P.I.. C'est à proposer et à mener si possible avec les paroisses et les groupes de prière.
- confier les prisons, la fraternité, les détenus, les victimes et les différentes familles, aux contemplatifs de la région (Carmels, Trappes ...) Ne pas hésiter à proposer à certains moines ou moniales de prier à l'occasion d'un procès ou d'être correspondants et cela de préférence avec des détenus vivant déjà une vie spirituelle profonde.
- témoigner pour le Bon Larron dans les groupes de prière environnants, en tout lieu et en toutes occasion.
- proposer de donner des témoignages à des équipes de catéchisme, dans des aumôneries de collèges et lycées, dans des réunions professionnelles etc..

le modérateur (équivalent du président d'une association en droit civil), le conseiller spirituel ou les autres membres du conseil national de la Fraternité sont disponibles pour occasionnellement faire des conférences ou des prédications sur le Bon Larron en Province.

*** à maintenir un lien avec Les Autorités Civiles Régionales**

profiter de toutes les occasions pour sensibiliser le public (élus, responsables d'entreprises,..) aux activités du Bon Larron par voie de presse, de radio, en participant à des manifestations (kermesses, carrefours d'associations etc.)

*** maintenir un lien avec Le Conseil National**

Dans ce même souci de communion les délégations régionales auront à coeur:

- de signaler au conseil national le transfert vers une autre prison des détenus qu'ils suivent, de façon à les faire accueillir dans leur nouveau lieu de détention par des membres de la Fraternité.
- de communiquer au conseil national la liste de leurs adhérents. L'animateur régional maintiendra une relation téléphonique, épistolaire ou autre avec le bureau national.

3 LE CONSEIL NATIONAL:

Le Conseil National est celui défini dans le cadre de l'Association privée de fidèles " le Bon Larron". Il anime et conduit la Fraternité "Bon Larron". Il est le garant de l'unité et de la communion entre les divers groupes régionaux "Bon Larron", dans le respect de la mission donnée dans cette charte.

Parmi les moyens qu'il utilisera il y aura notamment

- des rassemblements nationaux ou internationaux organisés à Versailles ou dans d'autres villes.
- un bulletin de liaison du Bon Larron, destiné à tous les membres de la Fraternité.
- des contacts avec les autorités nationales, civiles ou religieuses.
- un lien suivi avec le PFI.
- toutes autres activités permettant de mieux faire connaître le but du Bon Larron ses actions et d'éveiller de nouvelles vocations.

"Seul, l'Amour créateur, passant à travers des coeurs d'hommes, peut être assez dense et fort pour recréer des êtres détruits" (Père Yves Aubry.)

Le 8 Mars 1998